

# LA MURAQA'A

DANS LES DIFFÉRENTES SOURCES ISLAMIQUES

TARIQA KARKARIYA



بسم الله الرحمن الرحيم  
و الصلاة و السلام على أشرف المرسلين  
و على آله و أصحابه أجمعين

Bismillah al-Rahman al-Rahim,  
wa salatu wa salam 'ala ashraf al-mursalin,  
wa 'ala alihi wa sahbihi ajma'in

Selon Abu Houreyra - qu'Allâh l'agrée -, le Messenger d'Allâh ﷺ a dit: « Ô gens ! Allâh est Bon et il n'accepte que ce qui est bon, et Il a prescrit aux croyants ce qu'Il a prescrit aux musulmans ».

Il récita ensuite: « Ô vous qui avez cru, mangez de ce qui est bon parmi ce que nous vous avons accordé comme subsistance.»

Puis il rappela le cas d'un homme dans un long voyage, ébouriffé et couvert de poussière, levant ses mains vers le ciel en disant: « Ô Seigneur ! Ô Seigneur ! ... » « et sa nourriture est Harâm, sa boisson est Harâm, ses habits sont Harâm, et son voyage est Harâm... comment serait-il exaucé? »

#### SAHIH MUSLIM, KITÂB AZ-ZAKÂT

La nuit des ténèbres de la nafs est l'habit basique de chacun, c'est ainsi qu'Allâh a voulu voiler la création des secrets de la prééternité. Celui donc qui aura été prédestiné à l'Amour divin, avant que la création ne soit créée, sera ainsi donc guidé vers un Shaykh Rabbâniy et Connaissant de la divinité qui fera naître en lui le jour spirituel et en recouvrira sa nuit. Or nous savons que le signe de ce jour spirituel est la vision par l'œil du cœur. Le disciple verra ainsi donc les trésors que Allâh a pliés et réunis en lui, et s'il se renforce dans la Voie, alors son bâtin (ce qui est caché) prendra le dessus sur son dhâhir (ce qui est apparent)... Et l'être humain s'habille toujours en fonction de ce qu'il y a dans son for intérieur.

En ce sens, le Messenger d'Allâh ﷺ a dit ce qui signifie:

« Tenez en votre for intérieur ce que vous voulez, car par Allâh ni un serviteur ni une communauté de gens ne gardent une chose en leur for intérieur sans vêtir celles-ci d'un habit en conséquence. Si c'est du bien, ce sera du bien, et si c'est du mal ce sera du mal. Ainsi, même si l'un d'entre vous accomplissait une bonne œuvre de derrière soixante-dix voiles, Allâh la ferait apparaître de façon à ce qu'elle soit évoquée en bien parmi les gens. Et si l'un d'entre vous cachait en son for intérieur un mal de derrière soixante-dix voiles, Allâh le ferait apparaître de façon à ce qu'il soit évoqué en mal parmi les gens. »

**ABU NU'AYM DANS HILYAH**

Shaykh Mohamed Faouzi Al Karkari dans son livre « al-Kawâkib al-Durriya fî Bayân al-Oussoûl al-Noûraniya » traduit en français par « Les Fondements de la Tariqa Karkariya »



DANS LE CORAN

« Ô enfants d'Adam! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher vos nudités, ainsi que des parures. Mais le vêtement de la piété voilà qui est meilleur. »

AL-A'RÂF, VERSET 26

•

« Ô enfants d'Adam! Que le Diable ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités. »

AL-A'RÂF, VERSET 27

•

« Puis, lorsqu'ils eurent goûté de l'arbre, leurs nudités leur devinrent visibles; et ils commencèrent tous deux à y attacher des feuilles du Paradis. »

AL-A'RÂF, VERSET 22







DANS LA SUNNA

Selon Hamîd ibn Hilâl, selon Abî Burda qui a dit : « Aïcha - qu'Allâh l'agrée - sortit un vêtement indigent et dit : « c'est dans ce vêtement que fut rappelé l'esprit du Prophète ﷺ. » »

Sulaymân a rajouté : selon Hamîd, selon Abi Burda qui a dit : « Aïcha - qu'Allâh l'agrée - sortit une cape épaisse telle qu'on en confectionne au Yémen ainsi qu'un vêtement que l'on appelle al-mulabbada. »

SAHIH AL-BUKHARI ET MUSLIM

Selon Abu Burdah : « je suis entré chez 'Aïshah et elle sortit pour nous un izar vil de ceux qu'on fabrique au Yemen ainsi qu'un manteau de ceux qu'ils appellent « mulabadah » et dit : « Je jure par Allah que le Messager d'Allah ﷺ est mort dans ces deux habits. »

SAHIH AL-BUKHARI ET MUSLIM

•

Selon le hafidh Ibn Hajar al 'Asqalani : « « mulabbada » c'est-à-dire un habit épais à son milieu et qui a été feutré jusqu'à devenir collé pièce par pièce. Ce qui est visé ici est l'habit rapiécé. »

FATH AL BARI

Selon an Nawawi : « « mulabbada » veut dire rapiécé. »

AL MINHAJ FI SHARH SAHIH MUSLIM IBN HAJJAJ

« Labad : a été rapporté dessus : « Aïshah a sorti un habit du Prophète ﷺ qui était « mulabbad » C'est-à-dire rapiécé. On dit : « j'ai rapiécé le qamis, il l'a rapiécé, elle l'a rapiécé

(déclinaison différente du verbe).» On dit aussi à propos de la khirqah dont est rapiécée la partie du gamis: «al labadah.» »

#### IBN ATHIR DANS AL NIHAYAH FI GHARIB AL HADITH

•

Selon ibn Kiyssân, 'AbduLLâh ibn Abî Omâmah lui a relaté que le Messenger d'Allâh ﷺ a dit: «al-badhâdha fait partie de la foi, al-badhâdha fait partie de la foi, al-badhâdha fait partie de la foi». 'AbduLLâh dit: «J'ai demandé à mon père: «Qu'est-ce que al-badhâdha ?» Il répondit: «Le fait de porter de modestes vêtements.» »

MUSNAD IMAM AHMED

•

Selon Sahl ibn Mu'âdh, selon son père, le Messenger d'Allâh ﷺ a dit: «Celui qui retiendra sa colère tout en étant supérieur ou capable de l'emporter, Allâh ﷻ l'appellera à la tête des créatures afin de lui faire choisir quelle Hourî il désire. Et celui qui cessera de porter de bons vêtements, tout en étant capable de le faire, simplement pour Allâh et par modestie, Allâh ﷻ l'appellera à la tête des créatures afin de lui faire choisir lequel des vêtements de la foi il désire.»

MUSNAD IMAM AHMED

•

Selon Sâlim ibn Abi l-Ja'd, le Messenger d'Allâh ﷺ a dit: «Il y a certainement dans ma communauté une personne qui, si elle venait frapper à la porte de l'un d'entre vous et demandait un dînâr on ne le lui donnerait pas, et s'il

demandait un dirham on ne le lui donnerait pas, et s'il demandait une pièce sans valeur on ne la lui donnerait pas, et s'il demandait à Allâh le paradis Il le lui donnerait, et si il Lui demandait la dounia Il ne la lui donnerait pas, et ce n'est pas par dédain de lui qu'Il la lui refuserait, l'homme aux vêtements de haillon qui ne possède rien (dhû timrayn), on ne lui refuse rien, s'il jurait par Allâh ﷺ il serait certes exaucé.»

MUSNAD IMAM AHMED

•

Mu'âdh ibn Jabal a rapporté que le Messenger d'Allâh ﷺ a dit: « Ne t'informerai-je pas au sujet des rois du Paradis ? » Je répondis: « Si, bien sûr ! ». Il dit: « Un homme faible et victime de l'injustice des autres, vêtu de haillons et qui ne possède rien, rien ne lui est refusé et s'il jurait par Allâh ﷺ il serait certes exaucé.»

SUNAN IBN MÂJAH

•

Selon Anas: « Le Messenger d'Allah ﷺ m'envoya chez Haliq le chrétien pour qu'il lui donne un habit à crédit jusqu'à ce qu'il soit à son aise financièrement. Il dit: « A son aise ? Et quand sera-t-il à son aise? Muhammad n'a ni brebis ni chamelle. » Je retournai au Messenger d'Allah et quand il me vit, il dit: « L'ennemi d'Allah a menti. Je suis le meilleur qui puisse acheter. En effet, il est meilleur pour quelqu'un de porter un habit rapiécé de toutes parts au lieu de prendre à crédit ce qu'il ne pourrait rendre. » »

## RAPPORTÉ PAR AHMED ET AT TABARANI

•

Selon Aishah: « Le Messager d'Allah ﷺ m'a dit: « Si tu veux me rencontrer, qu'il te suffise du bas-monde le viatique du cavalier. Et attention à t'asseoir dans les assemblées des riches! Et ne jette un habit qu'après l'avoir rapiécé. » »

AT TIRMIDHI DANS SON JAMI

•

Selon Abu Ayyub: « Le Messager d'Allah ﷺ montait une mule, raccommodait ses sandales, rapiécait son habit et s'habillait en laine. Il disait: « celui qui désire autre que ma sunna n'est pas de ma communauté. » »

IBN 'ASAKIR DANS SON TARIKH, AS SUYUTI L'A JUGÉ FAIBLE

•

Selon Abdullah ibn Buraydah: « Un homme parmi les sahaba du Prophète ﷺ voyagea vers Fadalah ibn 'Ubayd alors qu'il était en Egypte. Il arriva à lui et lui dit: « je ne suis pas venu te visiter mais j'ai entendu ainsi que toi un hadith du messager d'Allah ﷺ et j'espère que tu en auras quelque science. » Il lui dit: « Quel est-il? » Il lui dit: « ceci et ceci ». Il dit après: « Qu'ai-je donc à te voir aussi ébouriffé alors que tu es le gouverneur d'Egypte? » Il répondit: « Le messager d'Allah ﷺ nous a interdit d'être trop opulents ». Il dit encore: « qu'ai-je à te voir sans chaussure? » Il répondit: « le Prophète ﷺ nous commandait de nous mettre pieds nus des fois » »

RAPPORTÉ PAR ABU DAWUD



Selon Abu Hurayrah : « Un jour que le Messager d'Allah ﷺ était assis dans un cercle avec ses compagnons, il dit « Demain, un homme du paradis priera avec vous. » » Abu Hurayrah dit : « je désirais fortement que cet homme fût moi. Je m'assis alors et priai derrière le Messager d'Allah, ﷺ. Je me tenais debout dans la mosquée jusqu'à ce que les gens s'en allassent et je restai seul avec lui. Nous restâmes ainsi jusqu'à ce qu'entrât un homme noir, portant un izar et drapé dans un manteau rapiécé. Il s'avança jusqu'à déposer ses mains sur ceux du Messager d'Allah. Il dit : « O messager d'Allah, invoque Allah pour moi. » Il invoqua Allah pour qu'il lui donne le martyr (ou la shahadah). Nous sentions sur lui l'odeur forte du musc. Je dis : « O messager d'Allah, est-ce lui ? » « Oui », répondit-il. « Il s'agit d'un esclave des Bani un tel. » Je dis : « Ne vas-tu point l'acheter et l'affranchir, Ô Prophète d'Allah ? » Il dit : « comment ferais-je cela alors qu'Allah veut en faire un des rois du paradis ? O Abu Hurayrah, le paradis a ses rois et ses maîtres. Et ce noir est devenu parmi les rois du paradis et ses maîtres. O Abu Hurayrah, Allah aime parmi sa création les purifiés, cachés, bons. Leurs cheveux sont ébouriffés (ou emmêlés), leurs visages sont attristés, leurs ventres sont faméliques à force de chercher de la nourriture licite.

Ceux là qui, s'ils demandent audience auprès des rois ne sont pas reçus ; s'ils demandent la main d'une femme de bonne famille, cela leur est refusé ; quand ils sont absents, on ne les recherche pas. Et s'ils sont présents, ils ne sont pas appelés. Et s'ils apparaissent, nul n'est content de leur apparition. Quand ils sont malades, nul ne les visite et



quand ils meurent, nul n'est présent.» »

ABU NU'AYM DANS HILYAH

•

Selon 'Ali ibn Abi Talib: « Un jour, nous étions assis avec le Messager d'Allah dans la mosquée quand apparut Mus'ab ibn 'Umayr. Il n'avait sur lui qu'un habit rapiécé de toutes parts. Quand le Prophète ﷺ le vit, il se mit à pleurer pour les bienfaits qu'il avait avant et l'état dans lequel il était maintenant. Ensuite il dit: « Comment serez-vous quand vous aurez un habit du matin et un habit du soir? Qu'on vous posera un plat devant vous au même moment qu'on en ôtera un autre? Et que vous couvrirez vos maisons comme vous couvrez la ka'bah? » Ils dirent: « O Messager d'Allah, nous serons mieux à cette époque là que maintenant. Nous serons libres pour l'adoration. Nous aurons assez à manger.» Il dit: « Bien au contraire, vous êtes mieux aujourd'hui que vous ne serez ce jour là.» »

RAPPORTÉ PAR AT TIRMIDHI ET AL BAZZAR

•

Selon Nafi': « J'ai entendu ibn 'Umar dire : « Je jure par Allah, le Prophète ﷺ n'avait pas plus de trois habits, que ce soit dans sa maison ou en dehors. Abu Bakr n'avait pas plus de trois habits que ce soit dans sa maison ou en dehors. 'Umar n'avait pas plus de trois habits que ce soit dans sa maison ou en dehors. Sauf que je voyais leur manteau, quand ils entraient en ihram. Chacun d'eux avait un izar et un manteau qui valaient à tous le prix d'un habit de l'un d'entre vous. Je jure par Allah, j'ai vu le Messager d'Allah ﷺ rapiécer son vêtement. J'ai vu Abu Bakr alors que son

manteau était troué. J'ai vu 'Umar rapiécer sa poche avec des morceaux de peau alors qu'il était commandeur des croyants. Et je connais, dans cette époque, des gens qui se permettent de s'habiller d'un habit de cent, et je pourrais même dire mille si je voulais.» »

RAPPORTÉ PAR DARAQUTNI

•

## LES COULEURS DE LA MURAQA'A

Oumm Khâlid bint Khâlid rapporte que le Messager d'Allâh ﷺ vint avec un vêtement sur lequel était cousu un tissu carré. Il dit: « Qui voyez-vous qui porterait ce carré noir ? » Les compagnons se turent. Il dit alors: « Faites venir Oumm Khâlid. » Je vins donc vers le Prophète ﷺ qui me la revêtit de sa main en disant: « Abli wa akhlaqi (du3a: que ta vie soit longue afin que ton vêtement s'use par la fréquence de son utilisation » deux fois. Il regarda et indiqua alors de sa main le carré de tissu en disant: « Ô Oumm Khâlid, ceci est sanâ. »

Et sanâ dans la langue des Ethiopiens signifie quelque chose de bon.

SAHÎH AL-BUKHÂRI

•

Oumm Khâlid bint Khâlid rapporte que le Messager d'Allâh ﷺ vint avec un vêtement sur lequel était cousu un tissu carré. Il dit à ses Compagnons: « Qui pensez-vous mériter le plus ce morceau de tissu ? » Tous se turent. Il

appela alors Oumm Khâlid et la lui revêtit, puis il dit: « Abli wa akhlaqi » Il dit: et il y avait sur ce morceau de tissu une partie rouge. Le Prophète ﷺ dit alors: « Ô Oumm Khâlid, Sanâ. »

Et le mot Sanâ en Ethiopien veut dire quelque chose de bon.

**AL HAKIM AL NAYSABURI QUI DIT: CE HADÎTH EST SAHÎH SELON LES CONDITIONS DES DEUX SHEYKH (AL-BUKHÂRIY ET MUSLIM), MAIS AUCUN D'ENTRE EUX NE L'A RAPPORTÉ.  
AL-MUSTADRÂK 'ALÂ S-SAHIHAYN, 7471**

•

Oumm Khâlid bint Khâlid a dit: « Le Prophète ﷺ est venu avec un vêtement sur lequel se trouvait cousu un petit carré, il dit: « Qui pensez-vous que je pourrais revêtir de ceci? » Les Compagnons se turent. Le Messenger d'Allâh ﷺ dit: « Faites venir Oumm Khâlid. » Je vins donc et il me la revêtit de sa main, puis il dit: « Abli wa akhlaqi » deux fois, en regardant le morceau de tissu jaune et rouge. Il dit: « Ô Oumm Khâlid, ceci est Sanâ. »

Et Sanâ dans la langue des Ethiopiens signifie quelque chose de bon. ».

**AL HAKIM QUI DIT: CE HADÎTH EST SAHÎH SELON LES CONDITIONS DES DEUX SHEYKH (AL-BUKHÂRIY ET MUSLIM), MAIS AUCUN D'ENTRE EUX NE L'A RAPPORTÉ.  
AL-MUSTADRÂK 'ALÂ S-SAHIHAYN, 2304]**



# L'HABIT DES SAHABA

Selon Ishaq Ibn 'Abdi Allah : « j'ai entendu Anas dire : « j'ai vu sur l'épaule de 'Umar un habit rapiécé dont les morceaux étaient attachés l'un à l'autre. » »

**IBN 'ASAKIR DANS SON TARIKH**

•

Selon Anas : « J'ai vu 'Umar - alors qu'il était le commandeur des croyants - porter sur son dos un habit rapiécé de treize pièces, collées l'une sur l'autre » .

**MALIK DANS MUWATTA'**

•

Selon Anas : « J'ai vu entre les épaules de 'Umar quatorze morceaux rapiécés à son qamis. »

**RAPPORTÉ PAR IBN ABI SAHAYBAH**

•

Selon Zayd ibn Wahb : « j'ai vu 'Umar ibn al Khattab sortant vers le marché. Il avait un bâton à sa main et il portait un izar avec quatorze morceaux rapiécés entre. Certains morceaux étaient noirs. »

**IBN 'ASAKIR DANS TARIKH DIMASHQ**

•

Selon Shifa' bint Abdi Allah : « Je suis venue un jour et je suis entrée auprès du Prophète ﷺ. Je m'enquis de lui et me plaignis à lui. Il se mit à me reconforter et je continuai à me plaindre. Ensuite l'heure de la prière vint. Je vis entrer ma petite-fille. Elle était l'épouse de Shurahbil ibn Hasanah. J'allai trouver son époux dans sa maison et lui dis : « la prière est entrée et toi, tu es ici ! » Il dit : « O ma tante, ne me blâme

pas. Je n'avais que deux habits et j'ai donné l'un au Prophète ﷺ. » Elle dit: « Par ma mère et mon père ! Je te blâme alors que ton état est tel ! » Shurahbil dit: « Quant à l'autre habit, c'est un manteau qu'on a rapiécé ! » »

RAPPORTÉ PAR AL HAKIM, AT TABARANI ET AL BAYHAQI

•

Selon Sayyar ibn Salamah: « Nous entrâmes chez Abi Barzah quand les gens commencèrent à se combattre. Il dit: « Les seuls gens dignes de jalousie selon moi sont ceux qui sont vêtus d'habits rapiécés, dont les ventres sont faméliques et qui n'ont pas trempé leurs mains dans le sang (des musulmans). » »

RAPPORTÉ PAR IBN ABI SHAYBAH

•

Selon 'Urwah ibn Zubayr: « J'ai vu sayyida 'Aishah distribuer soixante-dix mille dirham alors qu'elle rapiécçait son manteau. »

RAPPORTÉ PAR IBN ABI SHAYBAH

•

'Amru ibn Qays a dit: « On a vu 'Aliy portant un izar rapiécé et on le lui fit remarquer. Il dit: « cela donne de la crainte au cœur et le croyant suit cet exemple. » »

TABAQAT DE IBN SA'D

•

Selon Abu 'Uthman an Nahdiy: « j'ai vu 'Umar ibn al Khattab en train de faire le tawaf autour de la maison (ka'bah). Il avait un izar sur lequel étaient douze morceaux rapiécés

dont certains étaient en rouge foncé.»

TABAQAT DE IBN SA'D

•

« Hassan al Basriy a dit : « J'ai vu Salman (al farisi) alors qu'il portait un habit sans aucune valeur (kalim) avec nombre de rapiècements. » »

AL HUJWIRI DANS KASHF AL MAHJUB

•

Lorsque 'Omar ibn Khattab - qu'Allâh l'agrée - se dirigea vers la ville sainte et, tout en marchant vers elle, il mit les pieds dans la boue d'un ruisseau non loin de Jérusalem. Il retira alors ses sandales et les prit d'une main, tandis que de l'autre il tenait la bride de sa monture.

Abou 'Obayda - qu'Allâh l'agrée - lui dit alors : « Mets-tu tes deux pieds dans la boue, ô Commandeur des Croyants, et te vêtis-tu de cette mouraqq'a tandis que ces gens sont des princes et des rois qui prêtent grande attention aux apparences! ? »

'Omar le frappa alors à la poitrine en disant : « Si un autre que toi avait dit cela ô Abou 'Obayda, je l'aurais frappé à la tête avec ce fouet : certes nous étions les plus méprisables et les plus viles personnes, et Allâh nous a donné Al-'Izzâ (honoré, élevé, la puissance) par l'Islâm, et si nous demandions Al-'Izzâ par autre chose, Allâh nous avilirait. »

AL-HAKIM DANS AL-MUSTADRAK 1/130 N°207-208 ; ABÛ NU'AYM DANS AL-HILYA 1/47 ; IBN AL-MUBARAK DANS AZ-ZUHD P.584







DANS LES PAROLES DES  
SAINTS ET DES SAVANTS

Al Hujwiri al Ansari: « la muraqa'a fait partie des signes distinctifs des aspirants soufis. Porter des habits rapiécés est une sunnah dans le sens où le Prophète a dit: « portez de la laine, vous trouverez la douceur de la foi dans votre cœur. » »

#### AL HUJWIRI DANS KASHF AL MAHJUB



Najm ad din al Kubra dit: « S'il revêt le « manteau rapiécé », le récipiendaire doit se dire en son cœur: « cette khirqa rapiécée et cousue de différents morceaux dont on m'a revêtu est un héritage qui nous vient d'Adam et Eve ! » Car Allâh dit: « Et tous deux entreprirent de coudre sur eux des feuilles provenant du Paradis. »

Le mot « muraqqa'a » est composé de quatre lettres: Mîm, Râ, Qâf et 'Ayn. Par la lettre Mîm, le soufi exige de sa personne, connaissance mystique, lutte spirituelle, mépris de soi-même. Par la lettre Râ, il exige de sa propre personne, compassion, miséricorde, autodiscipline. Par la lettre Qâf, il exige de sa propre personne modération, proximité de Dieu, force et propos véridique. Par la lettre 'Ayn, il exige de sa propre personne amour fervent, science et labeur, afin d'être digne de recevoir la « khirqa rapiécée. » (...)

Maintenant, si quelqu'un demande à revêtir la khirqa, de quelle couleur est la tunique qu'il convient de lui donner ? Nous déclarons ceci: Si le candidat a déjà maîtrisé l'âme passionnelle, et qu'à force de lutte spirituelle il l'a mortifiée en éliminant son iniquité, on lui fait endosser le « vêtement noir ou bleu », car c'est la coutume que les

hommes mis à l'épreuve portent le vêtement noir (ou bleu). Si le candidat a achevé de réduire toutes les résistances de l'âme passionnelle, s'il a lavé à grands coups de savon la malpropreté de sa vie, s'il a débarrassé la « feuille de son cœur » des scories étrangères et l'a purifié de toutes les convoitises, alors on peut lui remettre le « vêtement blanc. » »

#### DARS FI LABS AL KHIRQAH



Adh Dhahabi dit: « Notre maître l'ascète le muhaddith Diya' ad din 'Isa ibn Yahya al Ansari m'a vêtu de la khirqah (muraqqa'a) au Caire en disant « le Shaykh Shihab ad din as Suhrwardi m'en a vêtu à la Mecque et il la tenait de son oncle Abu Najib » »

#### SIYAR A'LAM AN NUBALA'



Ibn 'Ajibah al Hassani: « La Mouraqqqa'a recèle de nombreux bienfaits, dans cette vie et dans l'autre, et l'Imâm ibn al-Banâ as-Sarqustiy - qu'Allâh l'agrée - les a recensé dans son ouvrage: « al-Mabâhith al-Asliya », qui a été commenté par sayidinâ Ahmad ibn 'Ajîba - qu'Allâh l'agrée -, et qui dit en ces vers:

*Les gens du Tassawwuf n'ont choisi la mouraqqqa'a  
que pour les particularités que nous allons mentionner:*

*La première est qu'elle permet de débarrasser (le mourid)  
de l'orgueil,  
qu'elle protège du froid et de la chaleur*

*Elle ne coûte pas cher et également  
ne rend envieux aucun avide de ce bas monde*

*Elle avilit l'égo et rallonge la durée de vie  
ainsi que la capacité à patienter et endurer, [son utilisation  
est] le suivi de l'exemple de 'Omar*

*Et on ne voit pas celui qui la porte avec khouchou  
car elle le fait rester modeste*

La mouraqq'a : Il s'agit du vêtement constitué d'un grand nombre de morceaux de tissus colorés ou non, qui peuvent être de laine, de poils ou de cuir, et les gens du tassawwuf l'ont préféré à tout autre vêtement pour dix raisons :

La première : Elle permet de débarrasser la personne de l'orgueil et de le combattre par son contraire : la modestie... excepté si celui qui la porte a l'intention en cela de se faire passer pour quelqu'un de pieux, auquel cas son port devient interdit (Harâm), ou encore si celui qui la porte le fait afin de se démarquer en bien par rapport à ceux d'entre les fouqara qui ne la portent pas, ou bien si il voit en le fait de la porter quelque chose qui le rend supérieur aux autres, dans ces cas là l'effet obtenu devient l'inverse de celui recherché.

La deuxième : Elle est ainsi faite qu'elle protège de la chaleur de par le fait qu'elle est faite de morceaux de tissus simplement joints les uns aux autres, et du froid de par le fait de l'épaisseur de son tissus.

La troisième : Elle est très bon marché, étant donné qu'elle est faite à partir de tissus destinés à la poubelle qui ne coûtent rien à celui qui les donne. Et si celui qui les demande

choisissait les morceaux de tissus de bonne qualité, il sortirait alors de la réalité de ce pour quoi la mouraqq'a est portée et ne donnerait donc plus les fruits escomptés, devenant ainsi comme n'importe quel autre vêtement.

La quatrième: De par sa composition, elle ne donne pas idée au voleur de s'en emparer, non pas par ce que l'acte en lui-même soit Harâm... si donc le faqîr vêtu d'une mouraqq'a venait à se la faire voler, les coupables n'en tireraient aucun profit, c'est-à-dire qu'elle ne leur permettrait pas d'accéder à une quelconque Connaissance spirituelle, et bien au contraire ils la rendraient à son propriétaire et imploreraient le pardon d'Allâh pour leur geste, comme ça a déjà été vu par le passé. Quant au fait de la porter par conformité (avec le reste des fouqara par exemple), le Shaykh sidi Ahmad Zarroûq - qu'Allâh l'agrée - a permis cela.

La cinquième: Son port éloigne beaucoup de maux, si on considère celui qui la porte par conformité avec les gens de sa tariqa, de par le fait qu'elle le relie aux gens de bien. Mais ceci est permis si l'intention est d'éloigner (repousser) les gens, non pas pour attirer leur attention, ceci en se basant sur le verset: « Ô Prophète! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles: elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » Ceci vient en explication de l'hémistiche du poème: « (lamouraqq'a) ne rend envieux aucun avide de ce bas monde »

La sixième: La mouraqq'a est un moyen d'accéder à

l'avalissement de la nafs de celui qui la porte parmi ses semblables, et en cet avalissement se trouve sa mort, et dans sa mort trouve sa vie... en ce sens *sidi al-Shushtariy* - qu'Allâh l'agrée - a dit en ce vers :

*Si tu veux nous rejoindre, ta mort est une condition  
N'atteint pas la réalisation spirituelle celui en qui il reste  
quelque chose*

Et dans l'avalissement de la nafs on trouve également la perte de sa dignité et de son rang, et ceci est une condition pour se réaliser dans le maqâm de l'ikhlâss. Par l'avalissement de la nafs on accède à une vie à l'abri des regards, oublié par les gens, et ceci est un repos et une sécurité pour celui qui le vit car il ne risque pas d'être connu pour être ce qu'il n'est pas, il n'est pas informé des affaires importantes... au contraire s'il s'absente on ne l'attend pas, et s'il est présent on ne tient pas compte de son avis. Et en ce sens le Prophète ﷺ a dit : « (Il est un maître) - rabb - hirsute et poussiéreux, aux vêtements de haillons et qui ne possède rien - dhû timrayn -, à qui on ne prête aucune attention... si il jurait par lui sur Allâh, Il l'exaucerait. »

La septième: Le port de la mouraqqâ'a rehausse l'aspiration spirituelle et détourne le mourid de la création, l'opinion des gens n'apporte que du mal au commun des croyants, quant à celui qui porte la mouraqqâ'a, il ne prête plus aucune attention à la création: l'élogieur et le critiqueur sont égaux à ses yeux. Un Shaykh dit ainsi à un jeune homme: « Attention avec cette mouraqqâ'a ! ... car vous l'honorez beaucoup... » Le jeune homme répondit: « nous ne l'honorons que pour Allâh. » Le Shaykh dit alors: « Comme il est bon d'honorer



pour Allâh...»

La huitième: On a dit que le fait de porter la mouraqqâ'a rallongeait la durée de vie, se basant en cela sur le fait qu'elle procure des bénédictions à celui qui la porte, et cette personne atteint en peu de temps des connaissances et des degrés spirituels que celui qui ne la porte pas n'atteint qu'en de nombreuses années, et c'est en ce sens que sayidunâ ibn 'Atâ'iLlâh al-Iskandariy - qu'Allâh l'agrée - a dit dans ses Hikam: «Celui qui a reçu la baraka dans son temps connaîtra en peu de temps ce que les longues explications ne peuvent englober, et que ne peuvent indiquer les signaux.»

Et le résultat de l'adoration des 'ârifîn est multipliée de très nombreuses fois. Il a dit également dans ses Hikam: «L'œuvre prenant source dans le cœur d'un ascète n'est jamais moindre, quant à l'œuvre prenant source dans le cœur d'un désireux, elle n'est jamais grande». Il fut dit également: Ceci est bien réel, et c'est quelque chose de particulier, (la mouraqqâ'a) laisse présager à celui qui la porte une longue vie, et Allâh ﷻ sait mieux.

La neuvième: Apprendre la patience et pratiquer la contradiction de la nafs, et en cela se trouve un bien que personne n'ignore. Allâh ﷻ dit: «les endurants auront leur pleine récompense sans compter.», et Il dit ﷻ: «Et fais la bonne annonce aux endurants», et Il dit aussi: «Ô les croyants! Cherchez secours dans l'endurance et la Salat. Car Allah est avec ceux qui sont endurants.»

Certains Sahaba - qu'Allâh l'agrée - ont dit: «La patience

(as-Sabr) est à la religion ce que la tête est au corps, et la patience est la monture à la fois de ceux qui dirigent et de ceux qui suivent. Allâh ﷻ dit: « Et Nous avons désigné parmi eux des dirigeants qui guidaient (les gens) par Notre ordre aussi longtemps qu'ils enduraient et croyaient fermement en Nos versets. » »

Dans le fait de porter la mouraqa'a se trouve aussi une barrière contre l'accomplissement des grands péchés connus, de par le fait que celui qui la porte ne peut, tout en la portant, approcher de telles choses... elle constitue donc une protection contre les plus grands péchés, et la patience dont il faut faire preuve en portant la mouraqa'a est en quelque sorte équivalente à celle qu'il faut pour patienter face à l'ensemble des grands péchés.

La dixième: Le suivi de l'exemple du Commandeur des Croyants sayidunâ 'Omar ibn al-Khattâb - qu'Allâh l'agrée -. Et le Messager d'Allâh ﷺ a dit en ce sens: « Suivez l'exemple de ceux qui viennent après moi, Aboû Bakr et 'Omar ». Le fait de les suivre est donc obéir à l'ordre du Prophète ﷺ, et celui qui la porte suit ainsi donc l'ensemble des raisons pour lesquelles 'Omar - qu'Allâh l'agrée - la portait...

Et il portait belle et bien une mouraqa'a: entre ses épaules se trouvaient treize morceaux de tissu rapiécés, dont un était de cuir, et lorsqu'il l'a échangé pour un autre vêtement, le jour de la prise de Jérusalem, suivant le conseil des musulmans, il dit: « Je me suis renié moi-même. » Et il l'a remis de nouveau. Le port de la mouraqa'a par 'Omar - qu'Allâh l'agrée - était donc un choix et une expression de modestie de sa part, et non pas une contrainte qui lui était

imposée, car il disposait d'argent et de biens qui lui étaient propres et ce avant et après avoir accédé au Khilâfa.»

SIDI AHMAD IBN 'AJÎBA / AL-FOUTOÛHÂTE AL-ILÂHIYA FI CHARHI  
L-MABÂHITHI L-ASLIYA

•

Muhammad ibn al Jaziri, le célèbre auteur des muqadimat sur le tajwid: «Quant au port de la khirqah (muraqa'a) ainsi que le fait de remonter sa chaîne au commandeur des croyants 'Ali - qu'Allâh l'agrée-... eh bien, je l'ai portée sous la direction d'un groupe (de chuyukh). J'ai une chaîne remontant à lui par de nombreuses voies et j'espère être du groupe de ses aimés et de ses alliés au jour de la résurrection.»

MANAQIB AL ASAD AL GHALIB

•

Le Sheykh Ibn Taymiyya - qu'Allâh lui fasse miséricorde - a dit: «J'ai porté le manteau soufi (khirqa) d'un certain nombre de Shaykhs soufis, appartenant à des Turuq (voies, confréries) diverses, parmi eux Abdel Qâdir Al-Jîlâni, que la miséricorde d'Allah soit sur lui.»

PASSAGE CITÉ À PARTIR DE AL-MAS'ALA AT-TABRAZIYYA,  
TRANSMISE PAR JAMAL AD-DIN AL-TALYANI DANS SON TARGHIB  
AL-MUTAHÂBBIN FI LABS KHIRQAT AL-MUTAMMAYYIZÎN

•

Mulay al 'Arabi ad Darqawi a dit: «La mendicité ainsi que le port de la muraqa'a font partie de la voie des gens d'Allah.»

SHAYKH DARQAWIY DANS RASA'IL

•

Le hafiz as Suyuti a dit au sujet du prince des savants, 'izz ad Din ibn 'Abdis Salam : « Il porta la khirqah soufie (muraqa'a) des mains de shihab ad din as Suhrwardi. Et il assistait aux séances de chaykh Abul Hassan ash Shadhili, écoutait ses paroles et lui vouait un grand respect. »

HUSNUL MUHADARAH

•

**Commentaire du hadith de 'Aicha** - qu'Allâh l'agrée - sur le vêtement que portait le Prophète ﷺ à son décès : « [ainsi qu'un izar vil] c'est-à-dire méprisable [et elle dit] à savoir, pour réfuter leur pensée fausse qu'il portait cet habit à ses débuts, avant qu'Allah ne déverse ses richesses sur lui par la victoire et son secours [qu'a été pris] à la forme passive et le fait d'empoigner a le sens de prendre [l'âme du Messager d'Allah ﷺ dans ces deux] c'est-à-dire, par humilité, par modestie, par servilité et pauvreté. Mais aussi comme réponse à son invocation perpétuelle: « Allah, fais moi vivre pauvre et fais moi mourir pauvre ». Ce hadith a été rapporté par al Bukhari aussi. Dans un version : « Un izar vil parmi ceux qui sont fait au Yemen ainsi qu'un habit de ceux que vous appelez mulabadah ». Cette version-ci précise le sens du mot « mulabad ». C'est un descriptif de l'habit. Le fait de rendre un habit mulabad, originellement, est de tisser sans rapiécer, mais cela n'implique pas que les deux ne puissent être combinés. An Nawawiy a dit : « ce hadith et ceux qui lui ressemblent prouvent que le Prophète ﷺ ce qu'était son ascétisme dans ce bas-monde et son détournement de ses atours et de ses passions. De sorte, il a choisi de porter ces deux habits et a réduit son

vêtement à au strict nécessaire par eux deux». Se trouve ici la preuve que le pauvre patient est meilleur que le riche reconnaissant. Cela réfute ceux qui disent que le Prophète ﷺ est devenu riche à la fin de sa vie et à la fin de sa mission. Certes, la royauté ainsi que la richesse se sont présentées à lui. Mais il a préféré la pauvreté ainsi que l'extinction et cela pour suivre la majorité des Prophètes mais aussi pour être suivi par l'élite des awliya et des purifiés.» »

MIRQAT AL MAFATIH DE MULLA 'ALI AL QARIY



Hassan al Basri fut interrogé un jour: « O Abu Sa'id, quel habit est le plus aimé pour toi ? » Il dit: « le plus vil, le plus rustre et le plus déprécié parmi les gens. » L'homme lui dit: « N'a-t-il pas été rapporté: « Allah est beau et aime la beauté ? » Il répondit: « O mon cousin ! tu t'es égaré du bon chemin. Si la beauté auprès d'Allah était en fait de vêtement, les dépravés seraient donc plus appréciés auprès de Lui que les bon ! La beauté est le fait de s'approcher d'Allah par les actes d'obéissance, d'éviter les péchés, d'avoir les bons caractères et qualités. » »

IBN AL JAWZI DANS ADAB HASSAN AL BASRI



« Quant au fait de porter l'habit rapiécé (khirqah) et d'en rapporter une chaîne jusqu'au commandeur de croyants 'Ali, - qu'Allah anoblisse son visage -, je l'ai moi-même portée d'un groupe de chuyukh et j'en détiens une chaîne remontant à lui par de nombreuses voies, espérant être de son groupe, de ses bien-aimés et de ses serviteurs le jour

de la résurrection. [...]

Ainsi nous a été rapporté l'habit rapiécé de 'Ali ibn Abi Talib par Hassan al Basriy, sans aucun intermédiaire entre eux. Les gens du hadith ne reconnaissent pas à al Hassan al Basriy d'avoir entendu de 'Ali malgré qu'ils soient contemporains sans aucun doute. Il est né durant la khilafah de 'Umar et il est sûr qu'il a entendu la khutbah de 'Uthman. Les chaykh du Tassawuf par contre sont unanimes pour dire que al Hassan a accompagné 'Ali ibn Abi Talib et qu'il a porté l'habit rapiécé de sa main. J'ai interrogé à notre chaykh le hafiz Isma'il ibn Kathir et il a dit: « On ne peut pas écarter qu'il ait pris de lui par un intermédiaire et sa rencontre avec lui est possible. Il a certes entendu de 'Uthman ibn 'Affan. » »

IBN AL-JAZIRIY DANS MANAQIB AL ASAD AL GHALIB

•

« La muraqa'ah est l'habit qui regroupe toutes les stations de la voie, de la pauvreté et de la pureté. Délaisser de cet habit et l'abandonner est comme abandonner toute la voie. »

AL-HUJWIRI DANS KASHF AL MAHJUB

•

« La muraqa'ah est le signe des pieux, l'étendard des bienheureux, l'habit des fuqara et des aspirants au Tassawuf. »

AL-HUJWIRI DANS KASHF AL MAHJUB

•

Selon Anas: « Le Messenger d'Allah ﷺ s'habillait en laine. Il

avait un manteau rapiécé qu'il portait et disait : « je suis un serviteur et je m'habille comme un serviteur. » »

QASTALLANI DANS AL MAWAHIBB AL LADUNIYYAH



« Sache que le port de la muraqa'ah est le signe du cheminant dans la voie du Tassawuf. Porter la muraqa'ah est une sunnah. De là le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Vous vous devez de porter la laine. Vous trouverez ainsi la douceur de la foi dans vos cœurs. » »

AL-HUJWIRI DANS KASHF AL MAHJUB



Il a été rapporté du plus grand imam Abu Hanifah qu'il portait d'abord de la laine et voulait s'isoler jusqu'à ce qu'il voie le messager d'Allah ﷺ dans un rêve lui dire : « tu dois être parmi les gens car tu seras la cause de la revivification de ma sunnah'. » Dès lors, il arrêta de s'isoler. Jamais pourtant il ne portait d'habit cher.

MUHAMMAD IBN 'ALI AT TIRMIDHIY DANS TARIKH MASHAYIKH



« Quant au Cheikh Abdul-Qâdir al-Jilany, qu'Allah soit satisfait de lui, il le rencontra au mont 'Arafat et l'accompagna. Il pu parfaire par son entremise sa connaissance des nombreux hadiths dans la grande mosquée de la Mecque, puis le Cheikh Abdul-Qâdir le vêtit de la mouraqa'a, et lui transmit de ses secrets, et l'embellit d'habits de lumière. Sidi Abû Madyan, qu'Allah soit satisfait de lui, était fier de sa compagnie du Cheikh Abdul-Qâdir, il le comptait parmi les plus éminents de ses maîtres. »

## CHEIKH AL-ALAWÎ DANS LES PRÉCEPTES EN RENFORT



Hassan al Basriy-qu'Allâh l'agrée - a dit: « j'ai vu soixante parmi les combattants de Badr portant tous des vêtements en laine. »

## AL-HUJWIRI DANS KASHF AL MAHJUB



Le populaire et hautement influent mystique Andalous, Ibn 'Arabi (638/1240) fournit un aperçu de la nature et de la signification de la robe sufi (khirqa) dans son travail magistral :

« Un de mes maîtres, 'Ali ibn 'Abd Allah ibn Jami', qui était le compagnon de 'Ali al-Mutawakkil et de Qadib al-Ban, a rencontré le Khidr ; il avait l'habitude de vivre dans son jardin à l'extérieur de Mosul. Le Khidr l'eut investi de la khirqa en la présence de Qadib al-Ban. A son tour il me l'a transmise, exactement au même endroit où il l'a reçue du Khidr et de la même façon que cela avait été accompli... A partir de ce moment, j'ai maintenu [la validité et l'opérativité de] l'investiture avec la khirqa et j'investis les gens avec parce que j'ai compris que le Khidr attribuait de l'importance à cela. Jusqu'à présent alors que je n'étais pas partisan de l'investiture avec la khirqa jusqu'à ce que je la comprenne en ce sens: en ce qui me concerne c'est simplement une expression du compagnonnage... il en est donc ainsi lorsque les maîtres d'états spirituel perçoivent quelque imperfection d'un de leurs compagnons et souhaitent perfectionner le maqam de cette personne, ils ont recours



à la coutume de prendre la personne à parti. Le maître prend alors un morceau du vêtement qu'il est en train de porter à ce moment particulier, dans l'état spirituel qu'il est, le retire et le met sur le disciple qu'il souhaite guider à la perfection. Il garde alors l'homme auprès de lui et l'état du maître se propage au disciple, qui de cette façon atteint la perfection désirée. Ceci est le « vêtement » comme je le comprends et comme il a été transmis par nos maîtres.»

**IBN 'ARABI DANS AL-FUTUHAT AL-MAKKIYYA**

•

Sayidunâ Ahmad ibn 'Ajîba - qu'Allâh l'agrée - a dit dans son tafsir du verset suivant: « « Puis, lorsqu'ils eurent goûté de l'arbre, leurs nudités leur devinrent visibles; et ils commencèrent tous deux à y attacher des feuilles du Paradis. » ils joignaient et assemblaient des feuilles les unes sur les autres afin de s'en couvrir. Il fut dit qu'il s'agissait de feuilles de figuier. Âdam - Paix sur lui - est donc le premier homme à s'être vêtu d'une mouraqq'a. »

**TAFSÎR AL-BAHR AL-MADÎD FI TAFSÎR IL-QUR'ÂN IL-MAJÎD**

## **LIVRES DE LA TARIQA KARKARIYA :**

*LES FONDEMENTS DE LA TARIQA KARKARIYA*

*LES VOIES D'ASCENSION LUMINEUSES*

*NOUR AL-QURAN, LUMIÈRE DU CORAN*

*NOUR AL-HIKAM, LUMIERE DES SAGESSES*

*LA VOIE BLANCHE*



TARIQA KARKARIYA  
KARKARIYA.FR  
ELKARKARI.FR